



GATINEAU

POUR

LA

VIE



21 mai 2026

À Gatineau on bouge !



Objectif : INFORMATION

SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU
DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

CONFÉRENCE – ÉTHIQUE, INTÉGRITÉ ET SÉCURITÉ

Objectifs de la présentation



- Expliquer le positionnement de la Ville;
- Présenter les actions en éthique, intégrité et sécurité;
- Clarifier ce que cela implique pour les organismes;

Plan de la présentation

01

Mise en contexte

03

Les impacts de ces exigences et vos réalités

05

Conclusion et partenaires en éthique

02

Les nouvelles exigences

04

Rôles et positionnement de la Ville en matière d'éthique, d'intégrité et de sécurité

État de la situation



GATINEAU

Mise en contexte

Le sport, les loisirs et les activités communautaires jouent un rôle crucial dans la société, agissant comme de puissants outils unificateurs qui transcendent les frontières culturelles, géographiques et sociales.

Ils peuvent façonner des communautés plus saines et plus cohésives et s'avérer d'inestimables sources pour lutter contre les stéréotypes et susciter des changements sociétaux positifs.

Le sport, les loisirs et les activités sont des éléments fondamentaux de notre culture et peuvent offrir des possibilités inestimables et transformatrices pour la croissance et le développement personnel et collectif. Il s'agit d'outils multifacettes qui favorisent la santé, l'inclusion sociale et le développement de compétences de vie essentielles.

Mise en contexte (suite)

UN CONTEXTE QUI A CHANGÉ

Le milieu du loisir et du sport évolue rapidement.

- 👉 La démarche municipale « **À Gatineau on bouge!** » vise à :
 - adapter nos pratiques aux besoins de la population
 - renforcer la qualité et la sécurité des milieux
 - soutenir les organismes dans cette transformation.



Les attentes en matière de sécurité, d'éthique et de gouvernance sont en croissance.

- 👉 La Ville doit s'adapter... en partenariat avec vous.

Mise en contexte (suite)

UNE RÉALITÉ DE PLUS EN PLUS COMPLEXE

Les organismes et les villes font face à :

- des enjeux de gouvernance plus fréquents;
- des comportements inadéquats ou préoccupants;
- des situations qui peuvent affecter la sécurité et l'intégrité;

👉 Ces constats sont observés tant localement qu'à l'échelle provinciale et nationale.

Constats du Rapport sur l'Avenir du sport au Canada

1. Recentrer sur la participation citoyenne (et non la performance)

- Taux de participation insuffisants à l'échelle canadienne;
- Obstacles majeurs : coûts, accessibilité, infrastructures, inclusion;
- Le système est historiquement trop orienté vers le sport organisé et la performance.

2. Les infrastructures : enjeu critique et structurant

- Pénurie, vieillissement et inégalités d'accès aux infrastructures;
- Les municipalités possèdent et opèrent la majorité des installations publiques;
- L'accès (distance, disponibilité) est une barrière majeure.

Constats du Rapport (suite)

3. L'accessibilité financière : un levier majeur

- Le coût est un des principaux freins à la participation;
- Les modèles actuels créent des inégalités d'accès.

4. Équité, diversité et inclusion (EDI) : un impératif structurant

- Sous-participation marquée de plusieurs groupes :
 - Femmes et filles;
 - Personnes en situation de handicap;
 - Personnes racisées et nouveaux arrivants;
 - Manque d'environnements inclusifs et adaptés.

Constats du Rapport (suite)

5. Sport sécuritaire : nouvelle norme incontournable

- Problèmes observés de maltraitance, gouvernance et reddition de comptes;
- Besoin de normes uniformes en prévention et pour les mécanismes de plainte.

6. Gouvernance et coordination : un système fragmenté

- Le système sportif canadien est jugé fragmenté et mal coordonné;
- Manque de collaboration entre paliers (fédéral, provincial, municipal);
- Les municipalités sont centrales, mais peu intégrées aux mécanismes décisionnels.

Constats du Rapport (suite)

7. Modèle de service : passer de l'offre à la demande

- Offre parfois mal adaptée aux besoins réels;
- Baisse de certains programmes publics au profit du privé.

8. Financement et modèle d'investissement

- Besoin de diversifier et mieux structurer le financement;
- Importance d'une vision stratégique et intégrée.

Mise en contexte

Un cadre qui évolue

LOI SUR LA SÉCURITÉ DANS LES LOISIRS ET LES SPORTS

Nouvelles obligations en matière de sécurité :

- Vérification des antécédents judiciaires
- Mécanismes de signalement obligatoires
- Création du **Protecteur de l'intégrité en loisir et en sport (2025)**

Mise en contexte

Un cadre qui évolue

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS

Ce nouveau contexte implique :

- Plus d'attentes en matière de gestion et de gouvernance;
- Une responsabilité accrue envers les participants et bénévoles;
- Une vigilance accrue quant aux comportements.

👉 Dans un contexte où les ressources demeurent limitées



Mise en contexte

UNE RÉALITÉ À RECONNAÎTRE

Les organismes :

- reposent largement sur l'engagement bénévole
- n'ont pas toujours accès à des ressources spécialisées
- doivent s'adapter à des exigences croissantes

👉 D'où l'importance d'un accompagnement structuré



Mise en contexte

UNE RESPONSABILITÉ MUNICIPALE

La Ville doit :

- assurer la sécurité dans ses installations;
- encadrer les activités et les pratiques;
- soutenir les organismes partenaires.



👉 Elle agit comme un acteur clé pour structurer et soutenir le milieu.

Mise en contexte

(suite)

👉 Dans le cadre de la démarche « À Gatineau on bouge! », la Ville a également identifié :

- la nécessité de créer des milieux sécuritaires et inclusifs;
- l'importance de renforcer la gouvernance et la collaboration;
- l'importance de mieux encadrer les pratiques.

👉 Le plan d'action en éthique, intégrité et sécurité s'inscrit directement dans cette évolution et est un levier concret pour répondre à ces enjeux.

**POSITION DE LA VILLE
PLAN D'ACTION EN
ÉTHIQUE, SÉCURITÉ ET
INTÉGRITÉ**



GATINEAU

UNE POSTURE CLAIRE

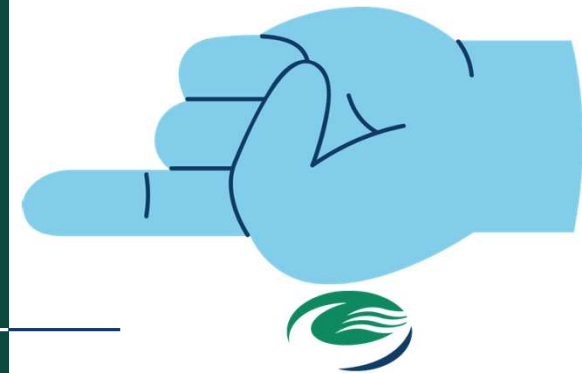
La Ville ne vise pas à :

- se substituer à la gouvernance des organismes
- intervenir dans leurs décisions internes

La Ville s'engage à :

- accompagner
- outiller
- soutenir
- clarifier les attentes

👉 Une relation basée sur la collaboration et le respect de l'autonomie

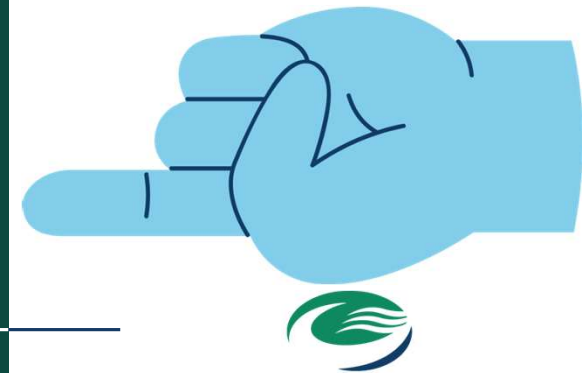


UNE APPROCHE PROGRESSIVE

Le plan repose sur un continuum d'intervention :

1. Informer
2. Sensibiliser
3. Accompagner
4. Intervenir (si nécessaire)

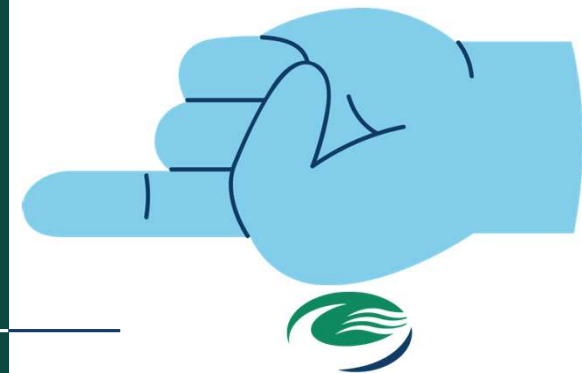
👉 Une approche structurée, évolutive et adaptée aux réalités



4 AXES D'INTERVENTION

Le plan d'action 2026-2027 vise à :

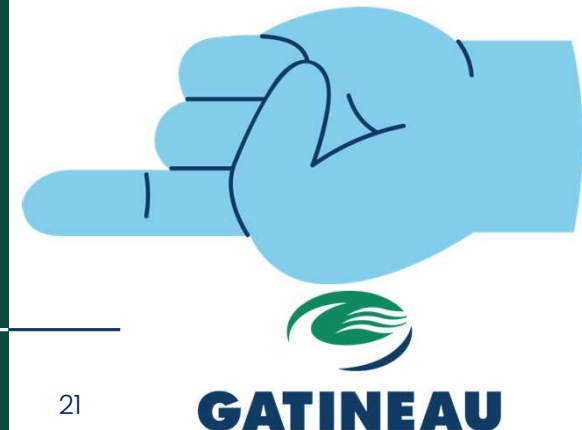
- Informer en matière d'éthique et de sécurité
- Former les organismes et les équipes
- Accompagner les démarches organisationnelles
- Intervenir en cas de situations problématiques



CE QUE LA VILLE MET EN PLACE

Objectif 1 – Informer

- Définir un plan de communication visant à informer la population
- Diffuser le rôle et les mécanismes de dénonciation liés au protecteur de l'intégrité
- Élaborer un guide présentant les rôles et obligations des organismes
- Regrouper l'information et les outils sur un portail Web dédié aux organismes



CE QUE LA VILLE MET EN PLACE

Objectif 2 – Sensibiliser et former

- Offrir une formation annuelle
- Développer et diffuser une boîte à outils
- Se doter d'outils internes pour évaluer la « santé » globale des organismes



CE QUE LA VILLE MET EN PLACE

Objectif 3 – Accompagner et soutenir

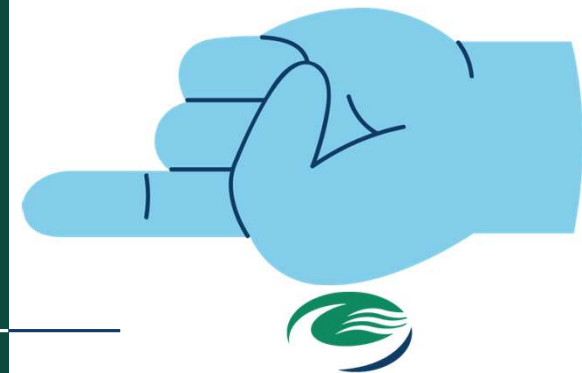
- Mettre en place un canal de dénonciation sécuritaire et confidentiel
- Développer un modèle de code d'éthique pour les organismes
- Réaliser des évaluations d'organismes et émettre des recommandations
- Créer un fonds pour soutenir la professionnalisation des administrateurs et la mutualisation de services
- Mettre en place une équipe spécialisée en intervention auprès des organismes



CE QUE LA VILLE MET EN PLACE

Objectif 4 – Sanctionner et encadrer

- Définir un protocole d'urgence pour les situations problématiques
- Définir les comportements non conformes en matière d'éthique et de gouvernance
- Identifier les impacts potentiels de ces comportements
- Développer un régime de sanctions applicable



CE QUE CELA VOUS APPORTE

- Plus de clarté dans les attentes
- Meilleure compréhension des obligations
- Accès à du soutien et des outils
- Des organismes en santé
- Amélioration de la sécurité des milieux

👉 L'objectif : des organismes solides et outillés



DÉMARCHE COLLECTIVE



COMMENT LES SITUATIONS SERONT GÉRÉES

Approche :

- Identification des enjeux
- Analyse de la situation
- Discussion avec l'organisme
- Élaboration d'un plan correctif
- Suivi et ajustement

👉 Une approche basée sur le dialogue et l'accompagnement

EN CAS DE NON-CONFORMITÉ

Des mesures peuvent être appliquées, notamment :

- recommandations formelles
- formation obligatoire
- ajustement du soutien
- suspension ou retrait du soutien (cas sérieux).

👉 Ces mesures sont proportionnelles et utilisées en dernier recours.

RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

La Ville s'engage à :

- accompagner et soutenir
- offrir des outils et des formations

Les organismes s'engagent à :

- respecter les cadres et obligations
- assurer une gouvernance responsable
- collaborer de manière transparente

👉 Un partenariat équilibré et durable



EXEMPLES D'IMPACTS POSITIFS

Exemples :

- Meilleure gestion des enjeux internes;
 - Des outils pour faciliter l'encadrement des bénévoles;
 - Meilleure capacité à réagir aux situations sensibles;
 - Accès à des ressources spécialisées;
- 👉 Une amélioration de l'accompagnement de la Ville au service de vos organisations.

Avantages d'un plan d'action municipal en matière d'éthique, sécurité et intégrité

OBJECTIFS VISÉS

- Des organismes en santé;
- Des pratiques alignées sur des standards clairs;
- Des milieux sécuritaires et respectueux;
- Une meilleure cohérence entre les partenaires.

👉 Une amélioration durable du milieu.



UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE

Ce plan d'action s'inscrit dans une volonté de :

- s'adapter à un contexte en transformation;
- soutenir des organismes solides;
- renforcer la qualité des milieux de pratique;
- contribuer au bien-être de la population.

👉 Une démarche tournée vers l'avenir où la collaboration est essentielle pour réussir.



QUESTIONS

?



GATINEAU

DES PARTENAIRES ESSENTIELS



GATINEAU

Les partenaires essentiels

Dans le cadre de ce plan, la Ville souhaite :

- mieux faire connaître les ressources existantes;
- orienter les organismes vers les bons mécanismes;
- assurer une complémentarité des rôles.

Cela dit, il est important de préciser qu'une partie des responsabilités, particulièrement en matière de traitement des signalements et des situations liées à l'intégrité et à la sécurité, relève d'un acteur indépendant mis en place par le gouvernement du Québec.

LE PROTECTEUR DE L'INTÉGRITÉ EN LOISIR ET EN SPORT

👉 Le Protecteur de l'intégrité en loisir et en sport est un acteur clé.

Il a pour mandat de :

- Recevoir et examiner les plaintes en matière d'intégrité des personnes dans les loisirs et les sports.
- Intervenir de sa propre initiative ou à la suite d'un signalement lorsque les renseignements détenus laissent croire à un manquement à l'intégrité des personnes.
- Émettre des conclusions et recommandations visant à corriger les situations relevées, améliorer les pratiques et prévenir la répétition de gestes ou de comportements similaires à ceux dénoncés.
- Promouvoir son rôle et sa procédure de traitement des plaintes.

LOISIR SPORT OUTAOUAIS (LSO)

- Vise à stimuler le développement régional en loisir, en sport et en plein air, en partenariat avec le milieu, afin de valoriser l'épanouissement de nos communautés.
- Vise à accompagner et à assurer la réalisation de projets et de programmes de loisir, de sport et de plein air sur le territoire de l'Outaouais pour permettre de rendre ces activités accessibles à tous.

Dans cette perspective, l'organisme a développé une expertise en éthique.

Nous avons invité aujourd'hui madame **Valérie Camden**, qui va vous expliquer plus concrètement le rôle de son organisme, les interventions réalisées et les services offerts en matière d'éthique.